



PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	No 4
---------	--	-------------

Présents :	<ul style="list-style-type: none">• <u>Parents</u> : Mmes Annarita Pasquali et Jeanine Carron, MM. Franco Amoroso et Jacques Membrez• <u>Société civile</u> : MM. Pierre-André Emery, Sylvain Béné et Séraphin Reuse• <u>Ecoles</u> : Mme Isabelle Piguet-Cochet, MM. Claude Chevalley, François Delessert et Marc Ducret• <u>Autorités</u> : Mmes Brigitte Fahrni Chiusano et Nicole Rimella, MM. Jean-Pierre Schwab et Richard Sendra
Absent :	<u>Société civile</u> : M. Olivier Wälchli
Présidence :	Mme Nicole Rimella
Auteur :	Mme Carole Dind

Description de la séance

Date de la séance :	Mercredi 30 septembre 2009 à 19 h 00 Maison de Commune, salle no 1 - La Tour-de-Peilz
---------------------	--

Ordre du jour

1. Ordre du jour et adoption
2. Procès-verbal de la séance du 10 juin 2009
3. Bilan de la Fête des Ecoles
4. Informations des directeurs primaire et secondaire
5. Budget 2010 camps, courses, activités parascolaires
 1. primaire
 2. secondaire
6. Retour et informations des groupes de travail
 1. « prévention »
 2. « activités parascolaires »
7. Propositions individuelles et divers
 1. Ordre du jour et adoption

Afin de profiter de la présence de Mme F. Mottet, doyenne du secondaire en charge plus particulièrement des camps, courses d'écoles et de la partie culturelle des activités parascolaires, proposition est faite de traiter d'abord le point 5 « Budget 2010 camps, courses, activités parascolaires ».

Cette proposition n'appelant pas de commentaires, l'ordre du jour est accepté tel que modifié.



2. Procès-verbal de la séance du 10 juin 2009

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de la séance du 10 juin 2009 est adopté, avec remerciements à son auteur.

3. Budget 2010 camps, courses, activités parascolaires

1. *Primaire*

Le budget des camps est toujours suffisant, du fait que celui-ci est calculé en francs par élève et que toutes les classes ne partent pas forcément. Certains camps, comme celui à la ferme, sont plus chers que d'autres, mais comme le budget est calculé en fonction du nombre total d'élèves, les comptes sont inférieurs au budget et toutes les classes pourraient partir si elles le souhaitent.

En 2008, 16 classes sur 34 (dont 3 classes du CIN) sont allées soit à la ferme, soit à la montagne. Le fait que nous puissions occuper le chalet de La Combballaz à un tarif préférentiel nous permet d'organiser d'autres camps ailleurs. La Municipalité encourage les écoles à monter à La Combballaz. Si elle a investi financièrement dans des travaux importants là-haut, c'est justement dans le but que les élèves puissent profiter de cet endroit au moins une fois durant leur scolarité.

2. *Secondaire*

A l'époque, il y avait un camp par niveau, soit :

5^{ème} année : camp organisé par le maître de classe

6^{ème} année : camp à Ovronnaz

7^{ème} année : camp de ski de fond

8^{ème} année : camp de ski de piste

9^{ème} année : camp par classe ou par option

L'organisation d'un camp étant quelque chose de très lourd, on avait de plus en plus de peine à motiver les professeurs. En 2003, un groupe de réflexion s'est constitué afin de voir ce qui pouvait être amélioré :

5^{ème} année : camp réduit (trois à cinq jours)

6^{ème} année : camp par thème

7^{ème} année : camp de ski de fond

8^{ème} année : camp de ski de piste / échanges linguistiques

9^{ème} année : camp par classe (VSG-VSO) ou par option (VSB)

Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un seul camp au CYT. En 5^{ème}, on privilégie plutôt les courses d'école :

CYT (5^{ème} ou 6^{ème}) : camp organisé par les maîtres de sport, avec des ateliers de maîtres spécialistes

7^{ème} année : camp de ski de fond

8^{ème} année : camp de ski de piste / échanges linguistiques

9^{ème} année : camp par classe (VSG-VSO) ou par option (VSB)

Le souhait serait de réserver le camp de 8^{ème} aux échanges linguistiques, et plus au ski de piste, que la plupart des enfants de notre région ont la possibilité de pratiquer en dehors de l'école. Le camp de ski pourrait se faire plutôt en 6^{ème}. Mais les échanges linguistiques demandent beaucoup de travail, puisqu'il faut ensuite accueillir les autres enfants chez nous. Les maîtres d'allemand ne pourraient pas en organiser chaque année.

Cette année, toutes les classes de 9^{ème} année, sauf une, sont parties à l'étranger. Ces camps sont extrêmement importants, mais ils doivent avant tout avoir un but éducatif, pas uniquement récréatif. Les élèves de VSB continuent en principe les études, ils auront d'autres occasions de partir, alors que pour les VSG et les VSO, c'est théoriquement le dernier camp. Pour ces classes-là, nous sommes donc un peu plus ouverts.



L'organisation d'un camp demande un énorme investissement de la part de l'enseignant. Au niveau administratif, c'est devenu quelque chose de très lourd. C'est souvent la recherche du financement qui freine les maîtres. L'école a probablement perdu des maîtres susceptibles de monter des camps à cause de cela. Est-ce vraiment le rôle du maître d'organiser des ventes, des nettoyages de voiture ou des stands pour récolter des fonds ? Avec l'enveloppe actuelle (fr. 250.— des parents et fr. 160.— de subside), il est possible d'offrir un voyage tout à fait intéressant, avec de nombreuses animations et des sorties au restaurant, même à l'étranger. Etant donné que maintenant nous avons plutôt quatre camps que cinq durant le cursus secondaire, ne pourrait-on pas envisager d'augmenter le subside des camps de 9^{ème} ? On pourrait aussi utiliser une partie du budget des affaires culturelles, qui n'est jamais dépensé dans son intégralité. L'enveloppe budgétaire pourrait rester la même, mais sa répartition pourrait être rediscutée. Il faut toutefois veiller à garder un juste équilibre et penser à une scolarité complète de l'élève pour qu'il puisse toucher à tout.

On pourrait mettre une limite au niveau du budget ou de la destination, mais attention à ne pas décourager les initiatives ! Il y a parfois des projets qui deviennent de véritables projets de classe, dans lesquels les élèves s'investissent énormément. Il est plus difficile pour les classes de VSB de financer une partie du coût de leurs camps en vendant des "10 heures" à la récréation principalement du fait qu'il y a des camps qui se font par classe, d'autres par options. De plus, un maître de VSB peut n'être en charge de l'enseignement que d'une seule branche et ne voir ses élèves que quelques périodes par semaine, alors que dans les classes VSG et VSO, le maître est avec ses élèves pratiquement la moitié du temps.

On ne mesure pas non plus suffisamment la notion de risques. Aujourd'hui, il y a beaucoup de précautions à prendre. Le corps enseignant de La Tour-de-Peilz est vieillissant. L'ancienne génération s'est beaucoup investie. Il est difficile aujourd'hui de recréer cette dynamique car les jeunes enseignants ont tellement de choses à faire par rapport au cursus de leur profession qu'ils n'y arrivent tout simplement pas. Et peut-être cherchent-ils aussi à se protéger.

Si l'on pouvait développer les cours facultatifs, cela pourrait donner des idées pour les camps ou la dernière semaine de l'année scolaire. Ces cours sont financés par le Canton, mais ils ont fait les frais d'importantes restrictions budgétaires il y a quelques années. C'est la raison pour laquelle certaines communes ont pris la décision de financer des cours elles-mêmes. Un double financement est donc possible.

Le rôle du Conseil d'établissement pourrait être de faire un certain nombre de recommandations, de fixer quelques principes, des orientations, de poser certaines limites, ou alors d'autoriser certaines ouvertures. Cela pourrait être, pour la direction des écoles, une sorte de « cadre éthique » dans lequel les projets pédagogiques devraient s'inscrire. Il faut toutefois garder une certaine souplesse. Si l'on est trop rigide, cela risque de condamner les camps à brève échéance.

Le groupe « activités parascolaires » est chargé d'empoigner ce problème et de présenter ses réflexions lors d'une prochaine séance.

4. Bilan de la Fête des Ecoles

Le bilan financier de la Fête des écoles est réjouissant :

Collecte cortège	1'580.40
Cantine	9'790.—
Stand de pâtisseries	3'158.50
Total	14'528.90

Les montants récoltés permettent à tous les enfants de La Tour-de-Peilz d'accéder à différents camps durant les vacances scolaires, mais aussi de compléter partiellement le budget des camps des classes à la montagne du primaire. **Un grand merci à tous les parents qui ont contribué à fournir le stand en délicieux gâteaux, cakes, pizzas, etc. !** Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le samedi 3 juillet 2010.



5. Informations des directeurs primaire et secondaire

La rentrée s'est bien passée. Au secondaire, nous avons 715 élèves, soit 35 de moins qu'à la rentrée précédente. La direction a déclenché un véritable psychodrame lorsqu'elle a eu la velléité de vouloir fermer une classe et d'envoyer huit élèves à Montreux-Ouest ! Trois élèves, arrivés par la suite, ont finalement permis d'éviter cette fermeture. Mais nous nous retrouvons avec deux classes VSG de quinze élèves. Une classe de VSO n'a que onze élèves. L'enveloppe budgétaire est donc largement déficitaire cette année.

Dans le courant de l'été, les communes de Blonay-St-Légier, qui souhaitent depuis la rentrée prochaine reprendre leurs élèves de VSB, nous ont écrit pour demander s'il ne serait pas préférable que ces élèves restent une année de plus à La Tour-de-Peilz. La commune et la direction des écoles se sont penchées sur la question, mais il n'est manifestement pas possible de garder une nouvelle volée trois ans de plus. Nous allons avoir de gros effectifs au primaire, ce qui va poser des problèmes de locaux. La décision est donc maintenant prise de manière définitive. L'année prochaine, il n'y aura plus de 7^{ème} année de Blonay-St-Légier à La Tour-de-Peilz. Certaines options spécifiques pourraient ne plus avoir assez d'élèves. Le risque existe donc que l'on doive envoyer des élèves dans un autre collège ou alors ouvrir des options avec des effectifs relativement maigres. A suivre...

Au primaire, pas de grand changement par rapport à ce qui avait été prévu. Nous avons eu une petite déperdition de quelques élèves avant le 1^{er} octobre, ce qui fait que l'enveloppe diminue également et que le primaire se trouve lui aussi un peu dans le rouge.

Une cantine a été ouverte dans le réfectoire des Mousquetaires. Deux personnes encadrent les enfants à midi. Cela répond visiblement à une certaine demande. De toute manière, nous arrivions à saturation dans les hauts.

Le résultat des votations du week-end dernier sur la journée continue à l'école est préoccupant. Il s'agit pour les communes de mettre en place des lieux d'accueil avec un encadrement le matin avant l'école, à la pause de midi et après l'école, pour tous les enfants en âge de scolarité obligatoire. Cela aura d'importantes incidences organisationnelles et financières qui n'ont pas été évoquées lors de la consultation et de la campagne. A La Tour-de-Peilz, le vote a été massivement positif (73 %), alors qu'il y a quelques années, une enquête avait démontré que 80 % des parents refusaient de confier leurs enfants toute la journée à l'école. Les choses ont donc radicalement changé.

6. Retour et informations des groupes de travail

1. « Prévention »

Compte-rendu de la séance du vendredi 18 septembre :

Un inventaire des actions de prévention en milieu scolaire est établi :

- La prévention routière touche l'ensemble des classes de la scolarité obligatoire
- Profa intervient au CYP1, au CYT6 et en 8^e ou début de 9^e année
- La brigade de prévention de la police Riviera intervient au CYT6 (prévention des délits)
- Au CYT5 le médecin et l'infirmière scolaire évoquent la pyramide de Maslow
- ACT (Vevey) interviennent en 6^e et lors des camps de ski de fond en 7^e année (prévention des dépendances, image et estime de soi, savoir dire non, etc.)
- En mai 2009, séance d'information aux parents et élèves de 8^e (risques liés à la consommation abusive d'alcool)

Le « territoire » de la prévention est ainsi largement quadrillé tout au long de la scolarité.

Le groupe de travail émet le vœu que le groupe « impro » puisse intervenir le cas échéant, à la demande, dans le cadre de certaines actions de prévention.



L'idée est émise d'organiser des conférences en sollicitant par exemple Alexandre Jollien ou P.-A. Michaud (UMSA). Affaire à suivre...

Les directions primaire et secondaire mettront l'accent durant cet hiver sur la prévention liée aux mauvais usages et aux risques dus à la fréquentation d'Internet. L'établissement primaire travaillera avec « Action innocence » et l'établissement secondaire avec « Espace-ressources ». Des actions seront entreprises dans les classes et lors de soirées d'information réunissant les parents d'élèves. La difficulté sera d'inciter le plus grand nombre possible de parents à s'y associer. Il sera fait appel à la commission intercommunale de Prévention pour aider au financement de ces actions.

Une prochaine séance de travail est fixée au vendredi 13 novembre à 14 heures (salle de sociétés des Marronniers).

L'intervention d'Action Innocence dans les classes primaires est prévue les 17 et 19 novembre prochains, et la soirée réservée aux parents d'élèves aura lieu le 3 décembre.

2. « Activités parascolaires »

Ce groupe doit encore s'organiser et fixer la date de sa première séance.

7. Propositions individuelles et divers

La comédie musicale « Rent », destinée aux élèves de 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} année de toute la Suisse romande, sera présentée toute la semaine prochaine à la salle des Remparts. Il y aura deux représentations par jour et nous attendons au total 5'000 spectateurs. Ce spectacle demande un très gros travail et une sacrée organisation !

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h 10.

Prochaine séance

Date et heure : Mercredi 18 novembre 2009 à 19 h 00

La Tour-de-Peilz, le 1^{er} octobre 2009

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente

La Secrétaire

N. Rimella

C. Dind

